



DELIBERATION

N° 07

Conseil d'administration du mardi 18 juin 2024

Le mardi dix-huit juin deux mil-vingt-quatre, à 14 heures 30 minutes, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du 03 juin deux mil-vingt-quatre, s'est réuni dans la salle L'Escalé du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 03 juin 2024

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

Présent.e.s :

Mmes et MM Joël LE BOLU, Jean-Pierre PRIGENT, Valérie DUMONT, Martine LAUNAY, Thierry FOURNIER, Marika VAN HAAFTEN, Carole DAINNE, Marcel LE BORGNE, Lucien LERAY, Gilbert VALLEE.

Absent.e.s et excusé.e.s :

Mme Florence LEFFRAY a donné procuration à M. Jean-Pierre PRIGENT.

MM Claude DROUET a donné procuration à Mme Valérie DUMONT.

Mme Françoise JAMIN a donné procuration à Mme Kika VAN HAAFTEN.

Secrétaire de séance : Madame Martine LAUNAY

VII – PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION « MA BOÎTE SOS »

Rapporteur : Mme LAUNAY

« Ma Boîte SOS » est une petite boîte en plastique transparente étanche contenant un certain nombre de renseignements inscrits sur une fiche d'information. Elle renseigne sur l'état de santé de la personne. Il peut s'agir par exemple d'antécédents médicaux, d'allergies, du groupe sanguin, du médecin traitant...

Stockée dans le réfrigérateur et accompagnée d'un autocollant sur la porte du réfrigérateur, la petite boîte facilite la prise en charge auprès des services de secours (pompiers, SAMU, ambulances, gendarmerie, services de soin à domicile...) en les aidant à agir rapidement si nécessaire.

Ce dispositif leur permet non seulement de gagner du temps mais aussi de ne pas commettre d'impair dans les soins apportés lors d'un secours à domicile.

Elle est nominative. Elle peut être mise à jour. Chaque personne remplit sa propre fiche.

Une rencontre pour présenter « La Boîte SOS » a eu lieu le 12 avril dernier à la mairie de Saint-Pavace avec deux élus de La Chapelle Saint Aubin.

Au mois de mars 2024, la commune de Saint-Pavace avait convié les Palvinéens de plus de 75 ans à une réunion de présentation de la boîte SOS, mettant néanmoins le dispositif en accession gratuite auprès de tous les habitants.

La collectivité a commandé trois cartons contenant chacun 183 boîtes (soit 549 boîtes).

A cela, la commune a financé les auto-collants apposés sur le réfrigérateur.

Sur la commune de La Chapelle saint Aubin, il y a 346 personnes de plus de 75 ans, 555 personnes de plus de 70 ans, 733 personnes de plus de 65 ans.

Il est proposé au conseil d'administration de décider de la mise en œuvre de l'opération « Ma Boîte SOS », et d'accepter les devis de MTO PLASTIQUE pour un montant de 1284,66 € TTC et de NUMERISCAN pour un montant de 315,60 € TTC, soit un total de 1600,26 €, la dépense serait inscrite au chapitre 011, article 6068.

Discussion

Mme Launay expose les objectifs de la boîte SOS. Cette dernière permet de faire gagner un temps précieux aux secours et d'obtenir des renseignements rapidement quand une personne est en danger.
Mme Launay évoque une information qui s'impose auprès des médecins, praticiens, infirmières de la commune.

Décision

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide de mettre en œuvre l'opération « Ma Boîte SOS » et suggère de proposer les devis de MTO PLASTIQUE pour un montant de 1284,66 € TTC et de NUMERISCAN pour un montant de 315,60 € TTC, soit un total de 1600,26 €.
Une information sera portée en commission plénière du conseil municipal en septembre prochain par madame Dumont.

Présents : 10 / Votants : 13 / Abstentions : 1 / Pour : 12 / Contre : 0

Pour copie conforme,
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,
Joël LE BOLU



La secrétaire de séance
Martine LAUNAY

